



COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS  
DU PACIFIQUE (FestPAC)

**LUNDI, 8 MARS, 2021 A 14h30**

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

- |                     |   |   |
|---------------------|---|---|
| Kalani Ka'anā'anā   | - | Représentant du Ministère d Tourisme d'Hawaï (HTA)  |
| Māpuana de Silva    | - | Représentant de la Communauté   |
| Jarrett Keohokālole | - | Représentant de la Présidente du Senat (arrivé à 14h57)                                   |
| Jamie Lum           | - | Département des Services des Affaires, du Développement Économique et du Tourisme (DBEDT) |
| Monte McComber      | - | Représentant du Gouverneur  |
| Makanani Salā       | - | Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu  |

Les Invités :

- |                    |   |   |
|--------------------|---|---|
| Kiele Amundson     | - | Bureau de Culture et des Arts du Maire (MOCA)   |
| Mamiko Carroll     | - | Fondation de la culture et des arts d'Hawaï     |
| Maka Casson-Fisher | - | Ministère du Tourisme d'Hawaï                   |
| Eric Chang         | - | Membre du Public                                |
| Ilihia Gionson     | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne           |
| Kama Hopkins       | - | Représentant du Service des Affaires Hawaïennes |
| Dede Howa          | - | Ministère du Tourisme d'Hawaï                   |
| Lynn Martin Graton | - | Membre du Public                                |
| June Matsumoto     | - | Membre du Public                                |
| Mālia Sanders      | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne           |

Personnel :

- |                 |   |                |
|-----------------|---|----------------|
| Margaret Ahn    | - | Avocat general |
| Marlene Hiraoka | - | DBEDT          |
| Selma Malcolm   | - | DBEDT          |
| Timothy Tiu     | - | DBEDT          |
| Scott Tome      | - | DBEDT          |

Excuses:

- |                |   |                               |
|----------------|---|-------------------------------|
| Snowbird Bento | - | Représentant de la Communauté |
|----------------|---|-------------------------------|

Richard Onishi	-	Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï
Hinaleimoana Wong-Kalu	-	Représentant du Service des Affaires Hawaïennes

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La réunion a été ouverte par le Chef de la Commission Ka'anā'anā à 14h42, et a souhaité la bienvenue à tous les membres présents via Zoom et Facebook Live.

Chef de la Commission Ka'anā'anā a appelé Mr. Kama Hopkins pour le *wehena* (l'ouverture). M. Hopkins a été invité par le représentant Onishi qui n'a pas pu assister à la réunion de la Commission.

### **TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE**

Chef de la Commission Ka'anā'anā consulte les membres du public sur les points de l'ordre du jour. N'ayant aucune remarque, il poursuit l'ordre du jour.

### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 22 FÉVRIER, 2021**

Les procès-verbaux ont été distribués et examinés par les commissaires. Une motion est présentée pour adopter le procès-verbal sans amendement par M. McComber et appuyée par Mme de Silva.

Un vote à main levée a été demandé, et voici les commissaires ayant approuvé la motion : Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mme de Silva, Mme Lum, M. McComber, Mme Salā. Aucun vote contre.

Vote à l'unanimité.

### **MATRICE DE LA PROGRAMME DU FESTIVAL**

Chef de la Commission Ka'anā'anā a fait référence à la matrice de programmation préparée par Mme Bento qui a été envoyée à tous les commissaires. Le Chef de la Commission a demandé si quelqu'un avait des commentaires concernant le dossier de la réunion.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a exprimé sa préoccupation concernant les définitions réelles des pratiques culturelles notées dans la matrice. Il a utilisé l'exemple des médias mixtes sachant qu'il y a des langues à considérer. Il souhaite que la Commission soit claire sur ce qui est demandé aux délégations. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a invité les commissaires à partager leurs commentaires sur la meilleure façon de décrire les descriptions de programmation pour les chefs de délégation. Il a souligné que la terminologie utilisée doit être comprise par toutes les délégations.

M. McComber a convenu que les descriptions de programmation pouvaient être interprétées différemment par les délégations respectives. Il a utilisé l'exemple de kani ka pila (jouer de la musique ensemble) comme pouvant avoir des significations différentes.

Mme de Silva a utilisé l'exemple des Jam Sessions qui ont commencé pendant le Festival de Palau. Elle a décrit cette activité comme une zone désignée pour que les délégations se réunissent où la communication et les échanges se font à travers la musique. Cependant, au fil des ans, ce programme s'est transformé en un programme gratuit pour tous. En tant que tel, chaque festival depuis celui qui s'est tenu à Palau comprenait une scène, un microphone et un système de sonorisation où les pays se voyaient attribuer des horaires de représentation. Mme de Silva hésite à soutenir ce type de Jam Session. Elle a en outre expliqué que l'intention initiale du Festival était de ho'onui (étendre, développer, multiplier) les arts traditionnels parce que les pays avaient peur de perdre leurs arts. Initialement, le Festival visait à encourager les pays à montrer ce qu'ils voulaient préserver, mais au fil des ans, les planificateurs ont été enclins à donner aux délégations ce qu'ils voulaient pour qu'elles y assistent.

Mme de Silva a commenté que les jeunes participants qui s'intéressaient à la musique contemporaine et interagiraient avec les autres se réuniraient lors de ces Jam Sessions. Les participants plus âgés assisteraient aux séances plus traditionnelles. Elle est préoccupée par l'effet de ce programme sur Hawai'i. Mme de Silva craint que si une zone de Jam Session est fournie, les pays seraient enclins à jouer des genres en dehors de la portée de la musique traditionnelle. Mme de Silva a déclaré que ce ne serait pas contre la programmation de kani ka pila, mais elle n'est pas sûre qu'elle puisse être bien contrôlée et ne pas se transformer en une Jam Session. Elle a souligné que si la programmation comprenait des descriptions claires, il pourrait y avoir plus d'échanges (culturels) plutôt qu'une session à micro ouvert.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé si la Commission était prête à aller de l'avant avec les six premières catégories – 'Ōlelo (langues autochtones), arts de la scène, arts vivants, arts médiatiques, santé et bien-être, événements spéciaux ou devrions-nous finaliser les descriptions avant nous avançons avec les 26 catégories individuelles.

Mme Salā a posé des questions sur la catégorie des 'Ōlelo et s'il s'agirait d'une catégorie distincte. Elle a estimé que 'Ōlelo est présent dans toutes les catégories. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué que ce niveau de définition devait encore être complété. Il a convenu avec Mme Salā que les langues autochtones apparaîtraient également dans des domaines tels que la poterie, la peinture, etc. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a exprimé que l'intention initiale était de mettre l'accent sur la revitalisation de la langue hawaïenne plutôt que de ne présenter que les langues autochtones.

Mme de Silva a indiqué qu'elle préférerait d'abord finaliser les descriptions avant d'aller de l'avant avec les 26 catégories. Mme de Silva aimerait que 'Ōlelo soit dans une catégorie distincte et que 'Ōlelo Hawai'i (langue hawaïenne) soit incorporée dans toutes les catégories. Il serait important de donner à Hawai'i une plate-forme pour partager les réalisations de ce qui a été fait. Si c'est important pour nous, alors nous devrions le présenter. D'autres pays ont également été colonisés et luttent pour que les jeunes utilisent leurs langues indigènes. Mme de Silva a également déclaré qu'elle n'était pas à l'aise de voter sur des questions de programmation sans la présence de Mme Bento. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a remercié Mme de Silva d'avoir partagé ses réflexions et ses idées avec les membres.

Mme Salā a exprimé son soutien et a déclaré qu' 'Ōlelo devrait être au premier plan et mis en évidence dans chaque catégorie. Elle demande également si les arts traditionnels et contemporains doivent être inclus dans la même catégorie. Elle a utilisé l'exemple des arts médiatiques qui sont plus contemporains, alors que les arts vivants sont plus traditionnels. Voulons-nous faire la même chose avec Performing Arts et les séparer ?

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré que la Commission n'était pas prête à voter aujourd'hui pour un certain nombre de raisons. Il a souligné l'importance pour les commissaires d'envisager la planification à partir d'un niveau de 30 000 pieds. Nous devons nous demander si ces 26 catégories nous aident à réaliser la mission et la vision que nous avons fixées pour le Festival ? Y a-t-il une pratique qui manque et qui est unique à Hawai'i ? Le Festival sera la première et la seule fois, dans un proche avenir, à exposer les délégués à la culture hawaïenne.

M. McComber a exprimé que la vision et la mission sont remplies en termes de catégories. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré que la culture hawaïenne serait présente partout. Cette conversation est l'occasion de réfléchir à ces catégories puisque les commissaires ne voteraient pas aujourd'hui.

Mme de Silva a mentionné que le hulu (travail de plumes hawaïen) est unique au Pacifique. Les plumes ne sont pas distinguées et auraient dû être placées dans la catégorie Arts vivants. Le travail des plumes est également important en rapport avec le kahili (standards de plumes). Mme Bento devrait ajouter hulu comme catégorie.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé si d'autres commissaires avaient des questions ou des commentaires. Mme de Silva a partagé qu'une plus grande exposition pourrait être envisagée pour l'exposition à nos arts Ni'ihau shell lei. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a estimé que ce serait un ajout intéressant et que les pays micronésiens ont quelque chose de similaire, il serait donc instructif d'observer les deux pratiques.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a accepté d'ajouter hulu et pūpū ('lei' - art de la coquille) dans la catégorie des arts vivants.

Mme de Silva a mentionné que le travail d'Oncle Babe (Richard "Babe" Bell) avec le ho'okani pū (soufflage de conque) pourrait être justifié en tant que catégorie distincte. Elle a expliqué qu'Oncle Babe a développé certaines techniques et certains sons qui dépendent de l'occasion ou de l'événement. À Hawai'i, il existe une variété de pūhi 'ohe (instruments à vent) à considérer non seulement le pū, mais aussi le "ohe" (sifflet).

M. McComber a accepté et a donné l'exemple des festivals Aloha au concours Keiki Pū Kani du centre commercial Pearlridge Mall entre les écoles. Mme de Silva a également déclaré que le pū'ohe (instruments à vent) peut également être envisagé. Elle a souligné qu'elle envisageait des formes d'art fortes au sein de la culture hawaïenne que Hawai'i aimerait partager avec d'autres cultures. Dans le Pacifique, les instruments de soufflage existent, cependant, il n'est pas considéré de la même manière que la technique et l'expression d'Oncle Babe. Mme de Silva a suggéré qu'il pourrait être partagé au sein d'un symposium et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de créer une catégorie entièrement nouvelle. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a suggéré que

nous énumérons les 'Ohe Arts dans la catégorie Musique pour inclure le soufflage de coquillages, le sifflement et d'autres techniques de soufflage du vent et de l'air. Cependant, il a déclaré que hulu et pūpū devraient être ajoutés en tant que nouvelles catégories.

Mme Salā a soulevé une autre question liée aux arts de la guerre ou aux arts martiaux et a utilisé l'exemple des Maoris comme ayant ces arts de guerre/de combat. Elle se demande si ces arts devraient être inclus dans la catégorie de la santé et du bien-être. Elle a mentionné que le lua (arts défensifs au corps à corps) est maintenant pratiqué pour la santé et l'exercice.

M. McComber a donné un exemple de la façon dont les cultures ont trouvé un équilibre entre la santé et le bien-être, par exemple entre lua et ho'oponopono (réunions pour le nettoyage mental et le pardon).

Mme Salā a pensé que nous pourrions considérer une catégorie de rencontre ou d'échange interculturel comme un symposium pour les arts qui est peut-être considéré comme une pratique mais qui n'est pas largement répandue dans tout le Pacifique.

Mme de Silva a commenté que l'accent devrait être mis sur les éléments positifs tels que la santé et le bien-être en tant qu'éléments positifs plutôt que de renvoyer ces pratiques à partir d'une position de guerre/défensive. Le sénateur Keohokālole a indiqué qu'il pourrait y avoir des sentiments forts associés au niveau d'engagement et aux catégories auxquelles les maîtres de ces pratiques estiment qu'ils appartiennent le mieux. Il a convenu que ce serait une bonne idée d'inclure ces catégories.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'il s'agit d'un cadre/point de départ à partir duquel des sous-comités seront formés et des discussions tenues avec de véritables praticiens. Mme de Silva a demandé si les descriptions des offres de programmes ont été complétées. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué que Mme Bento a élaboré une ébauche dans un document Word et a demandé à M. Gionson de partager le document lié aux offres de programmes. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a confirmé que ce domaine doit être développé davantage et que les commentaires de la réunion d'aujourd'hui seront ajoutés au document.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a mentionné qu'un PDF sera envoyé aux commissaires sous forme de projet afin que les membres se familiarisent avec les descriptions.

En ce qui concerne le modèle des sites, M. Gionson a envoyé une ébauche au président et distribuera le document pour que les commissaires puissent l'examiner. La discussion sur les lieux sera repoussée de la prochaine réunion. M. Gionson a partagé le projet de modèle qui est très complet et détaillé. M. Gionson a mentionné qu'il a développé le modèle basé sur celui qui a été utilisé pour les visites présidentielles. Il a également déclaré que le modèle sera spécifique aux « pièces » respectives utilisées et non à l'ensemble de l'installation. M. Gionson a passé en revue le contenu du modèle qui comprenait de nombreuses catégories telles que la capacité; les atouts du site ; juridictions de sécurité; hôpital le plus proche; etc. et la proximité d'autres installations importantes. Comprendre les atouts (assises, éclairage, son, etc.) et les contraintes (horaires, culturelles, etc.) sont essentiels. Aussi, comprendre les zones à éviter; films et autres

exigences en matière de permis; procédures syndiquées/non syndiquées; les restrictions au sol et autres sont importantes.

Le sénateur Keohokālole a posé une question concernant les options d'accessibilité et/ou les contraintes associées à l'aménagement du lieu. Par exemple, comprendre si les médias auront des options d'accessibilité et de streaming, des capacités de connectivité, etc. qui seraient essentielles pour la communication.

Mme Lum a également suggéré d'ajouter l'accessibilité au public/aux participants ayant un handicap physique. Il serait important d'inclure cette information bien que la plupart des sites aient probablement des aménagements liés à l'accessibilité.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a exprimé ses remerciements à M. Gionson. Le Chef de la Commission indique que le document sera envoyé aux commissaires par le personnel et que les membres devraient répondre directement au personnel pour tout commentaire qui serait discuté lors de la prochaine réunion.

## **LÉGISLATION**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a rapporté que le projet de loi 696 du Sénat est passé à la Chambre des représentants. M. McComber a témoigné à titre personnel et l'Office of Information Practices (OIP) a partagé les réflexions qui ont été incluses dans le projet de loi. Le Chef de la Commission a été en contact avec le personnel du représentant Gates, cependant, le projet de loi n'a pas encore été renvoyé à sa commission.

Mme Ahn a précisé que l'OIP a proposé un amendement supplémentaire à la demande du Chef de la Commission, qui n'a pas été inclus dans le projet de loi et devrait être soulevé lors de la prochaine audience du comité.

## **TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE**

Chef de la Commission Ka'anā'anā consulte les membres du public sur les points de l'ordre du jour. N'ayant aucune remarque, il poursuit l'ordre du jour.

## **PROCHAINE RÉUNION**

La Commission essaiera de se réunir tous les deux lundis à 14h30 à compter du Lundi, 22 Mars, 2021.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a invité M. McComber à faire une annonce. M. McComber a informé les commissaires qu'il avait soumis sa lettre de démission au gouverneur Ige et au Chef de la Commission à compter du 1er avril 2021. M. McComber a souligné que son départ laisserait une ouverture pour que d'autres organisations soient représentées et considérées pour la Commission et qu'il avait toujours la capacité de participer aux travaux du Festival à titre professionnel et en tant que membre de la communauté. Le Chef de la Commission a remercié M. McComber, au nom de la Commission, pour son travail qui comprenait des rapports sur les réunions du CPAC, les finances et d'autres questions. Le Chef de la Commission se réjouit de la poursuite de la collaboration à l'avenir.

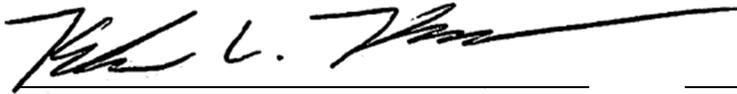
Mme de Silva a expliqué que même si M. McComber ne serait pas un commissaire, il sera appelé à aider et à poursuivre l'ensemble du processus de planification du festival. Elle a exprimé son mahalo et a aimé travailler avec lui.

Mme Lum a remercié M. McComber d'avoir aidé au suivi de toutes les informations financières et a également apprécié de travailler avec lui.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Chair Chef de la Commission Ka'anā'anā clôture la séance à 15h37

Remerciements,



Kalani Ka'anā'anā  
Chef de la Commission

March 16, 2021

Date